

Rapporteur : **Monsieur Philippe MIS**

**OBJET : Cession d'un terrain à la SEM Habitat Pays Châtelleraudais  
Maison relais de l'union des associations familiales de la Vienne**

Mesdames, Messieurs,

*La SEM Habitat Pays Châtelleraudais a été mandatée par l'union des associations familiales de la Vienne (UDAF 86) afin de procéder à la construction d'une maison relais de 20 logements et 5 logements satellites sur la commune de Châtellerault.*

*Il s'agit d'un habitat communautaire de petite taille destiné à accueillir des personnes souffrant d'exclusion du fait de leur handicap psychique ou de leur isolement social et familial, associant la jouissance de logements privatifs à la présence de lieux collectifs qui peuvent répondre au besoin de partager les repas ou les loisirs.*

*Dans le cadre de sa prospection foncière, la SEM Habitat Pays Châtelleraudais a repéré un terrain situé rue Louis Jouvét à Châtellerault appartenant à la collectivité. Celle-ci a ainsi sollicité l'accord de la municipalité afin de lui céder la parcelle correspondante.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières,

**VU** la délibération n°13 du conseil d'administration de la SEM Habitat Pays Châtelleraudais en date du 6 juin 2008 relative à l'acquisition du foncier nécessaire à la construction d'une maison relais UDAF,

**VU** l'avis du service France Domaines en date du 24 juillet 2007,

**CONSIDERANT** l'intérêt de créer une telle structure d'hébergement,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

1) de céder à la SEM Habitat Pays Châtelleraudais le terrain sis rue Louis Jouvét et cadastré section AZ n°580 pour une contenance de 4763 m<sup>2</sup>, moyennant un montant de 95 000€ toutes indemnités comprises.

2) d'autoriser le maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir qui sera passé, aux frais de la SEM Habitat Pays Châtelleraudais, en l'étude de maître Magré, notaire à Châtellerault.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le \_\_\_\_\_ n°

Publié en mairie

Le

La 1<sup>ère</sup> adjointe

Maryse LAVRARD

**UNANIMITE**

# - CHÂTELLERAULT - SECTION AZ " LES GÂTS "

